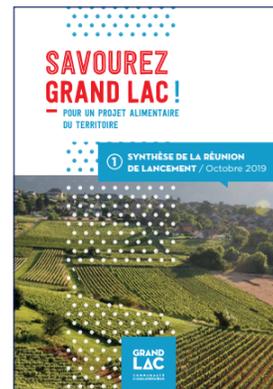


# SOYEZ ACTEURS DU PROJET ALIMENTAIRE !

[grand-lac.fr/projet-alimentaire](http://grand-lac.fr/projet-alimentaire)  
› Suivez le projet sur la plateforme en ligne



Retrouvez les autres plaquettes du projet

## ET LA SUITE ?

Les actions ici relevées seront débattues au niveau de Grand Lac pour construire le plan d'action du Projet Alimentaire du Territoire. Une nouvelle étape de partage des éléments retenus avec les acteurs concernés sera organisée.

## INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

**Fabrice BURDIN**

Responsable Alimentation territoriale — Grand Lac  
04 79 63 89 37 — [f.burdin@grand-lac.fr](mailto:f.burdin@grand-lac.fr)

**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
1500 boulevard Lepic - BP 610  
73 106 AIX-LES-BAINS Cedex  
04 79 35 00 51  
[contact@grand-lac.fr](mailto:contact@grand-lac.fr)  
[www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



# SAVOUREZ GRAND LAC !

— POUR UN PROJET ALIMENTAIRE  
DU TERRITOIRE

② Atelier 1 – Octobre 2019  
**TERRES AGRICOLES  
& AGRICULTEURS**



**GRAND  
LAC**  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION



# TERRES AGRICOLES & AGRICULTEURS

## COMMENT FAVORISER L'ACCÈS AU FONCIER, L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION, LES BONNES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL ?

### ○ Prioritaire/À court terme (dès 2020)

#### ○ Mieux connaître, cibler et anticiper les mutations foncières

- › Développer un outil de veille foncière alliant suivi de ventes et informations techniques (qualité des sols, accès à l'eau...) avec pour objectifs de mieux connaître et préserver les terres à forte valeur agronomique.
- › Organiser des réunions de concertation entre exploitants pour une meilleure répartition des terres (distance au siège d'exploitation, terres incultes...).

#### ○ Assurer dans la durée l'utilisation du foncier

- › Informer et sensibiliser les propriétaires fonciers de leurs droits et obligations pour favoriser la signature de baux agricoles.

### ○ Moyen/Long terme (2025)

#### ○ Organiser le portage foncier

- › Créer un outil de portage intégrant acquisition, portage et rétrocession du foncier agricole.

#### ○ Reconquérir

- › Organiser la reconquête de friches à fort potentiel agricole.

### LES ACTIONS DÉJÀ EN COURS

- Les Comités Locaux à l'installation et au Foncier : des réunions de concertation visant à assurer le maintien du nombre d'exploitation et l'accueil de nouvelle structure sont organisées sur le territoire (en partenariat avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc).
- La définition de Zones Agricoles Protégées : depuis 2019, 2 nouvelles zones agricoles protégées sur les communes d'Entre-lacs et de Saint Ours viennent s'ajouter à celles existantes (Drumettaz-Clarafond, Méry et Grésy-sur-Aix).



### RAPPEL : OBJECTIF DE CET ATELIER

- Faire se croiser les regards des acteurs concernés ;
- Identifier les besoins essentiels non encore satisfaits, ou dont les actions sont à faire évoluer.

## QUELS MOYENS POUR FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS ET LES NOUVELLES INSTALLATIONS ?

### ○ Prioritaire/À court terme (dès 2020)

#### ○ Accompagner l'installation

- › Assurer une organisation administrative simple avec une entrée unique permettant d'accéder à l'ensemble des informations (foncier agricole, accompagnement dans l'installation, gestion des espaces...).
- › Développer un accompagnement d'ingénierie économique pour accompagner le développement des jeunes exploitations.

#### ○ Favoriser la mutualisation des outils

- › Aider à l'acquisition de matériel collectif (exemple : matériel de défrichage Grand Chambéry).

#### ○ Intégrer l'activité agricole dans les documents de programmation urbaine

- › Intégrer la mixité des activités aux documents de programmation urbaine (zones d'activités économiques, opération d'aménagement programmée...).

### ○ Moyen/Long terme (2025)

#### ○ Favoriser le salariat

- › Favoriser l'accès au logement pour les ouvriers agricoles saisonniers.
- › Accompagner la recherche de main d'œuvre - communiquer sur les métiers agricoles du secteur.

#### ○ Accompagner les installations et la diversification

- › Créer des zones de tests, d'expérimentations sur la diversification.
- › Organiser des partages d'expériences entre agriculteurs.

### LES ACTIONS DÉJÀ EN COURS

- Acquisition de matériel à destination des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) pour améliorer la qualité des épandages.
- Engagement partenarial dans des tests de culture en agroforesterie et sur des secteurs de marais.

